Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

BIOTECHNOLOGIE EN RECHERCHE ET EN PRODUCTION

ÉPREUVE E8 : COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS, UNITÉ U8

SESSION 2026

Durée : 4 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
BIOTECHNOLOGIE EN RECHERCHE ET EN PRODUCTION	2

Moyens de calculs et matériel autorisés :

Sans objet : l'épreuve E8 n'est pas une épreuve écrite ponctuelle.

Portfolio et note de synthèse relatifs aux expériences professionnelles, selon les modalités applicables à l'évaluation.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

DOSSIER SUJET

MODALITÉS ET COMPÉTENCES ÉVALUÉES : EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES DU CANDIDAT EN LABORATOIRE OU EN ENTREPRISE

Pour la session 2026, la collaboration avec les partenaires professionnels relève de l'épreuve E8, unité U8, et non de l'épreuve E6. Cette épreuve n'est pas un écrit ponctuel : elle est associée au bloc 4 et s'appuie notamment sur les expériences professionnelles, le portfolio et la note de synthèse du candidat.

Les éléments ci-dessous structurent les compétences visées. Ils ne constituent pas un sujet écrit national, une durée réglementaire d'épreuve ou un barème officiel détaillé : ces éléments ne sont pas définis comme tels pour l'épreuve E8.

Compétence C4.1 : Intégration dans une équipe et un réseau professionnel (5 points)

Collaboration et positionnement dans l'environnement professionnel

À partir des situations présentées dans son portfolio et de ses expériences professionnelles, le candidat explicite sa contribution au travail collectif et ses relations avec les partenaires professionnels.

1.1 (2,5 points) Présenter une situation professionnelle dans laquelle vous avez collaboré avec une équipe ou un partenaire. Préciser votre rôle, les interlocuteurs concernés et les modalités de coordination.

1.2 (2,5 points) Analyser une difficulté de communication ou de coordination rencontrée, puis expliquer les actions mises en œuvre pour contribuer au travail collectif.

Compétence C4.2 : Rendre compte à l'oral de son activité professionnelle (5 points)

Présentation structurée et communication orale professionnelle

Le candidat rend compte d'une activité professionnelle tirée de son parcours et répond aux demandes de précision en s'appuyant sur les éléments de son portfolio.

2.1 (3 points) Présenter une activité professionnelle en précisant son objectif, son contexte, les étapes réalisées, les interlocuteurs associés et le résultat obtenu.

2.2 (2 points) Expliquer comment vous avez adapté votre communication orale aux destinataires et aux enjeux de la situation présentée.

Compétence C4.3 : Rédiger un document à visée professionnelle (5 points)

Clarté, exactitude et adaptation du document à son destinataire

À partir d'un document professionnel figurant dans son portfolio ou de sa note de synthèse, le candidat justifie ses choix de rédaction et la manière dont il a rendu l'information exploitable.

3.1 (2,5 points) Présenter le destinataire, l'objectif et les informations essentielles du document professionnel choisi. Expliquer comment sa structure facilite la compréhension et l'utilisation des informations.

3.2 (2,5 points) Indiquer les vérifications effectuées avant transmission du document et justifier les précautions prises pour assurer l'exactitude et la traçabilité des informations.

Compétence C4.4 : Intégrité scientifique et positionnement éthique (5 points)

Fiabilité des informations, traçabilité et réflexion éthique

Le candidat analyse les responsabilités professionnelles associées à la production, à la consignation et à la communication des informations présentées dans son expérience.

4.1 (2,5 points) Décrire les pratiques utilisées pour garantir la fidélité des résultats ou des observations rapportés, leur traçabilité et la distinction entre données observées et interprétations.

4.2 (2,5 points) Présenter une question de confidentialité, de responsabilité ou d'éthique rencontrée ou identifiable dans la situation exposée, puis justifier le positionnement professionnel retenu.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.